ALSBERGE ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU MARIAGE DE MADEMOISELLE MONIQUE ALSBERGE, LEUR FILLE, AVEC MONSIEUR ANDRÉ DE LAMOTTE. MONSIEUR ET MADAME DE LAMOTTE,

MADAME HAULET, MADAME FERDINAND

DE LAMOTTE ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU

MARIAGE DE MONSIEUR ANDRÉ DE LAMOTTE, LEUR PETIT
FILS ET FILS AVEC MADEMOISELLE MONIQUE ALSBERGE.

LE CONSENTEMENT MUTUEL DES ÉPOUX, SUIVI DE LA MESSE DE MARIAGE,

SEBA REÇU PAR LE RÉVÉREND PÈRE BEERNAERT S. J. LE SAMEDI 11 AOÛT 1951, A 11 HEURES,

EN LA CATHÉDRALE SAINTE-ANNE A LÉOPOLDVILLE.

HôTEL RÉGINA LÉOPOLDVILLE B. P. 145, NYA-LUKEMBA COSTERMANSVILLE

182, RUE SAINT-LAURENT LIÈGE FORCES DU BAS CONGO INKISI